



PLAN D'ORGANISATION INTERNE

CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT A LA RAFFINERIE DE PROVENCE TOTAL PAR LE PERSONNEL DES ENTREPRISES

- CARRIÈRES GONTERO et INTERIMAIRES
- ENTREPRISES EXTERIEURES
- TRANSPORTEURS
- CLIENTS PL, VL
- VISITEURS

1. SYSTEME D'ENREGISTREMENT

○ **Personnel GONTERO et Intérimaires :**

- Pointage du personnel par le chef de carrière, à leur arrivée sur le site, le matin et l'après midi. Le registre de pointage existe et se trouve dans le bureau du chef de carrière.
- Horaires de travail :
 - le matin - 06h30 / 12h00
 - l'après midi – 13h30 / 16h30 (16h00 le vendredi)

○ **Personnel des Entreprises Extérieures et Visiteurs :** procédures à suivre

▪ **Entreprises Extérieures**

Arrêt obligatoire en bascule afin de remplir le registre à l'accueil intitulé :

« Entrée- Sortie Entreprises Extérieures et Visiteurs, Carrière de LA MEDE ».

- En arrivant sur le site, renseigner : le nom de la société, le(s) nom(s) de(s) intervenant(s), le motif de la visite, l'heure d'arrivée, l'heure de sortie estimée et signature.

Attendre l'accord du chef de carrière pour se rendre sur le lieu de travail.

- En quittant le site, renseigner : l'heure de départ et signature.

Toute intervention en dehors d'ouverture du site nécessite l'accord préalable de la Direction Technique et la présence du chef de carrière ou d'une personne désignée par la Direction Technique.

En fin de poste, midi ou soir, l'agent de bascule placera le registre « Entrée- Sortie Entreprises Extérieures et Visiteurs, Carrière de LA MEDE » dans le casier dédié à cet effet près de la porte d'entrée du bâtiment.

A chaque début de poste, l'agent de bascule devra reprendre ce registre et le remettre en place à l'intérieur du bureau bascule.

En quittant le site, en dehors des horaires d'ouverture de la bascule, le personnel des Entreprises Extérieures devra remplir le registre placé à l'extérieur.

▪ **Pour les Visiteurs :**

La procédure est identique à celle des Entreprises Extérieures. Ils devront en plus laisser une carte d'identité à l'accueil lors de leur arrivée.

En dehors des horaires d'ouverture, les visiteurs sont systématiquement accompagnés par le chef de carrière ou par une personne désignée par la Direction Technique jusqu'à la bascule pour pouvoir récupérer leur carte d'identité laissée lors de leur entrée sur le site.

A chaque début de poste (matin et après midi), l'agent de bascule doit vérifier systématiquement la bonne concordance des informations sur le registre « Entrée- Sortie Entreprises Extérieures et Visiteurs, Carrière de LA MEDE ».

Les visiteurs ou entreprises extérieures ayant quitté la carrière en dehors des heures d'ouverture de la bascule ne doivent pas restés présents.

○ **Personnel des Entreprises de Transport :**

Les personnes étrangères au site et à la société (chauffeurs transporteurs, livreurs) sont décomptées dans les lieux de confinement.

- POINT 1 → BASCULE / LABORATOIRE → AGENT DE BASCULE
- POINT 2 → BUREAU CHEF DE CARRIERE / REFECTOIRE / VESTIAIRES → CHEF DE CARRIERE
- POINT 3 → POSTE DE PILOTAGE INSTALLATION PRIMAIRE → CHEF DE CARRIERE

2. SYSTEME DE LOCALISATION DES PERSONNELS

Le chef de carrière donne toutes les consignes de travail (lieux de travail et tâches) à tous les personnels en début de chaque poste : CARRIERES GONTERO, Intérimaires, Entreprises Extérieures.

En cas d'alerte, le personnel présent sur la carrière se dirige vers les points de rassemblement correspondant à la zone où il se trouve.

3. PERSONNEL CONCERNE PAR LES DIFFERENTS POINTS DE RASSEMBLEMENT / CONFINEMENT

- POINT 1 → BASCULE / LABORATOIRE
- POINT 2 → BUREAU CHEF DE CARRIERE / REFECTOIRE / VESTIAIRES
- POINT 3 → POSTE DE PILOTAGE INSTALLATION PRIMAIRE

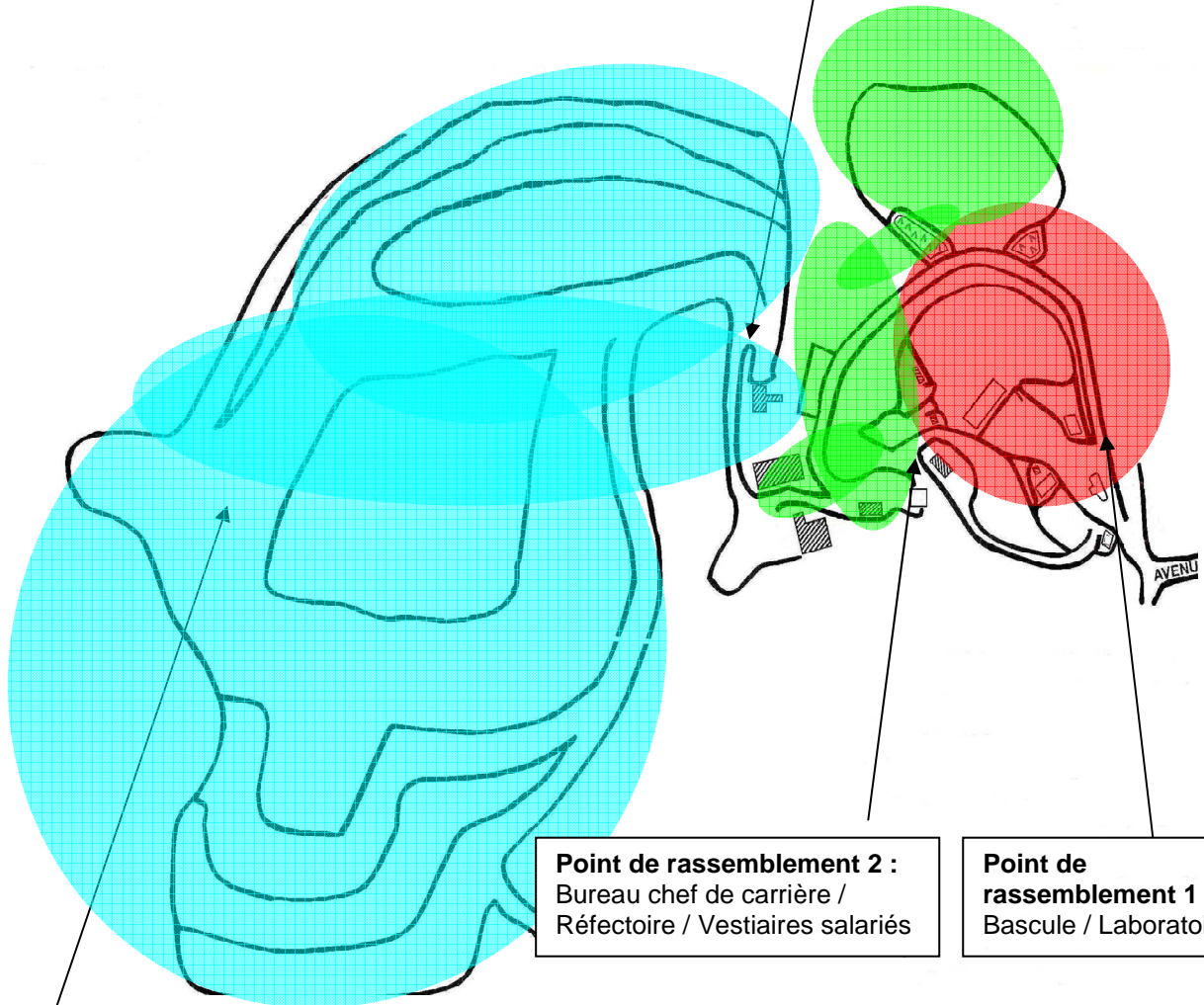


ZONE 1: Plateforme de stockage bâtiment de criblage, Chargement sous silos, Bascule et Laboratoire.

ZONE 2: Plateforme intermédiaire, ateliers mécaniques et chaudronnerie, hangar engins, chargement sous silo calcaire, camion se trouvant dans ce secteur, bureau, réfectoire et vestiaires.

ZONE 3: Installation primaire, zone d'extraction et centre de tri

Point de rassemblement 3 :
Poste de pilotage de l'installation primaire



Point de rassemblement 2 :
Bureau chef de carrière /
Réfectoire / Vestiaires salariés

Point de rassemblement 1 :
Bascule / Laboratoire

ZONE EXTRACTION CENTRE DE TRI

Interdiction formelle de descendre du front de taille vers les ateliers pendant une alerte GAZ.

Interdiction formelle de sortir de la cabine de l'engin tout le long de l'alerte / ventilation cabine en mode Recyclage

Utiliser son équipement anti gaz présent dans l'engin de chantier ou au centre de tri

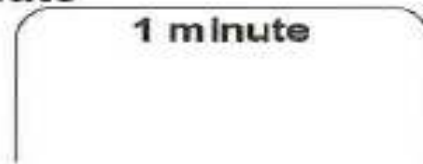
Se rendre au plus vite au poste de pilotage de l'installation primaire.

4. SIRENES D'ALERTE TOTAL :

- EN CAS DE FEU :



FEU : Son continu d'une minute

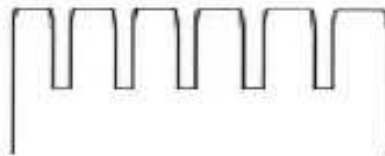


- EN CAS DE FUITE DE GAZ



GAZ : Son modulé d'une minute

1 minute

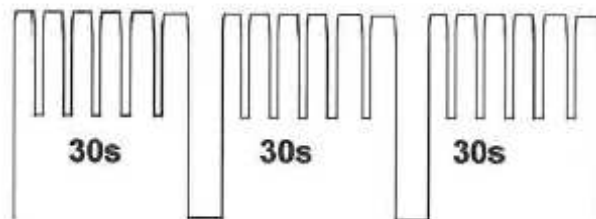


- EN FIN D'ALERTE :



FIN DE L'ALERTE :

Trois coups de 30 secondes





5. SIRENES D'ALERTE CARRIERES GONTERO :

La sirène TOTAL en cas d'alerte GAZ est relayée par une sirène propre au site CARRIERES GONTERO et connue de tous sur le site.

Cette sirène, située au niveau du bureau du chef de carrière, est activée en cas d'alerte par notre agent de bascule.

- **EN CAS DE FUITE DE GAZ** : son modulé de cinq minutes

- **EN FIN D'ALERTE** : trois coups de 30 secondes

Le bon fonctionnement de la sirène est contrôlé chaque mois par le chef de carrière et l'agent de bascule, le 1^{er} mercredi du mois.

Cette vérification mensuelle est consignée dans le registre « SIRENE ALERTE GAZ ».

En cas de dysfonctionnement de la sirène, le chef de carrière prend toutes les mesures nécessaires afin que cette dernière soit réparée et remise en état dans les plus brefs délais.

6. MOYENS D'ALERTE SUR LE SITE CARRIERES GONTERO :

La carrière dispose d'un système de sirène afin de relayer une alerte GAZ sur le site TOTAL à la totalité du personnel CARRIERES GONTERO, entreprises extérieures et transporteurs.

Cette sirène disposée au niveau du bureau du chef de carrière est déclenchée par l'agent de bascule lors d'une alerte confirmée par le Poste de Commandement Exploitant de la Raffinerie TOTAL.

7. MOYENS DE SIGNALISATION DES POINTS DE RASSEMBLEMENT :

Un panneau spécifique aux points de rassemblement / confinement se situe à l'entrée de la carrière.

Des panneaux indiquant aux différents personnels les points de rassemblement sont disposés sur les voies de circulation et les bâtiments de rassemblement.

8. MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Des Equipements de Protection Individuelle sont mise en place sur la carrière de LA MEDE GONTERO à différents endroits du site et dans tous les engins de chantier (voir liste ci-dessous).

Des masques de fuite sont disposés à des endroits stratégiques en cas d'alerte et de déplacement.

Masques de fuite = déplacement moins 3 minutes lors des alertes GAZ

INSTALLATIONS / ENGINES	Emplacement	Masque de fuite	ARI / MASQUE A GAZ	Nombre
Primaire	Escaliers montant au poste de pilotage	X		3
Secondaire	Tour de pilotage	X		2
Bâtiment de criblage	Coffret avant descente escaliers en colimaçon	X		3
Bureau du chef de carrière	Placard	X		2 (réserve)
Centre de tri	Cabane	X		5
Voiture du chef carrière			X	2
<i>CHARGEUSES SUR PNEUS, DUMPERS, TOMBEREAUX ARTICULES, ARROSEUSE, BALAYEUSE</i>				
Tous les engins de carrière roulant	Dans la cabine	X		13
<i>PELLES MECANIKQUES, FOREUSES, BULL DOZER</i>				
Tous les engins de carrière à chenilles dits « lents »	Dans la cabine		X	7

Tous les engins de chantier sur pneus sont dotés dans leur cabine d'un masque de fuite.

Tous les engins de chantiers sur chenilles, dits lents sont équipés d'un masque à gaz.

Ces équipements de sécurité en cas d'une alerte GAZ sont attirés à un seul engin de carrière.

Ils ne doivent à aucun moment être sortis ou déplacer de la cabine de l'engin de chantier, mis à part en cas d'alerte GAZ.

Le personnel GONTERO doit maintenir en bon état ce matériel et ne doit l'utiliser qu'en cas d'une alerte GAZ.

L'état de propreté, le bon fonctionnement et la date de validité des ARI et des masques de fuite sont contrôlés tous les ans par notre chef de carrière.

Les ARI et les masques de fuite sont changés dès que leur date de validité est dépassée.

Ces opérations de contrôle et de remplacement sont consignées dans un registre « ARI et MASQUES DE FUITE » qui se trouve au siège social CARRIERES GONTERO.

9. MOYENS DE CONFINEMENT DANS POINTS DE RASSEMBLEMENT :

Les points de rassemblement sont équipés de menuiserie aluminium et de double vitrage.

Des rouleaux de scotch type chatterton sont mis à la disposition du personnel dans les points de rassemblement afin d'améliorer l'étanchéité du dessous des portes et des fenêtres.

- POUR LE POINT 1 → BASCULE
- POUR LE POINT 2 → BUREAU CHEF DE CARRIERE
- POUR LE POINT 3 → POSTE DE PILOTAGE INSTALLATION PRIMAIRE

10. CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE TOTAL : ALERTE GAZ

A. DEBUT ALERTE SUR LA CARRIERE ET FERMETURE DU SITE

1. Le Poste de Commandement Exploitant (PCEEx) de la Raffinerie TOTAL confirme l'alerte dans les plus brefs délais:

- A. au chef de carrière (**Portable: 06 83 83 59 32** et Fixe : 04 42 81 27 01)
- B. à l'agent de bascule (**Fixe: 04 42 07 04 20**, Portable : 06 83 83 59 19)

Les numéros prioritaires à contacter en **A et B** sont les premiers nommés

2. L'agent de bascule ferme immédiatement, de son poste de travail, le portail coté sortie carrière.

Simultanément :

L'agent de bascule active, de son poste de travail, la sirène d'alerte mise en place au niveau du bureau du chef de carrière afin de prévenir tout le personnel CARRIERES GONTERO, intérimaires, Entreprises Extérieures et Transporteurs.

3. L'agent de bascule prévient le Chef de Carrière et la Direction Technique de l'alerte en cours sur la Raffinerie TOTAL.
4. L'agent de bascule laisse le portail coté entrée carrière ouvert pendant 3 minutes afin de faire rentrer les éventuels camions encore présents dans l'avenue Emile MIGUET direction carrière.
5. Au bout de ces 3 minutes, il ferme le portail coté entrée carrière toujours de son poste de travail.

B. MISE EN SECURITE DU PERSONNEL

1. Le chef de Carrière, équipé de son ARI dirige le personnel CARRIERES GONTERO, des Entreprises Extérieures et les chauffeurs de camions clients vers les points de rassemblement les plus proches.
2. Le chef de carrière prévient le personnel CARRIERES GONTERO, les Entreprises Extérieures et les chauffeurs de camions clients se trouvant dans la zone d'extraction et au centre de tri de l'alerte en cours et les dirige vers le point rassemblement POINT 3 (poste de pilotage primaire) tout en portant sur leur visage l'équipement de protection anti-gaz présent dans leur machine ou cabane.
3. Décompte par téléphone du personnel mis à l'abri :
 - i. L'agent de bascule renseigne le chef de carrière sur le nombre d'intervenants extérieurs entrés sur le site et enregistrés sur dans le registre « Entrée- Sortie Entreprises Extérieures et Visiteurs, Carrière de LA MEDE »
 - ii. L'agent de bascule compte le personnel mis en sécurité dans le POINT 1.
 - a. Personnel CARRIERES GONTERO
 - b. Intervenants extérieurs
 - c. Transporteurs

Ce décompte sera communiqué au du chef de carrière par téléphone.



iii. Le chef de carrière compte le personnel mis en sécurité dans les POINTS 2 et 3.

- a. Personnel CARRIÈRES GONTERO
- b. Intervenants extérieurs
- c. Transporteurs

Le chef de carrière pourra alors rapprocher le nombre d'intervenants extérieurs avec le nombre enregistré dans le registre « Entrée- Sortie Entreprises Extérieures et Visiteurs, Carrière de LA MEDE » précédemment communiqué par l'agent de bascule.

4. Le personnel assure le confinement des ouvertures (fenêtres, portes) avec le scotch dans les lieux de rassemblement.
5. Le chef de carrière se met en sécurité une fois que tout le personnel est mis à l'abri.
6. Pendant toute la durée de l'alerte, le personnel reste confiné dans les points de rassemblement et attend la fin de l'alerte.

C. FIN DE L'ALERTE / RETOUR AU TRAVAIL

1. Lorsque la sirène de fin d'alerte retentit sur le site TOTAL, le chef de carrière téléphone au Poste de Commandement Exploitant (PCEX) au 04 42 78 50 95 afin se renseigner si l'alerte est belle et bien terminée et que la situation est revenue à la normale.
2. L'information de FIN D'ALERTE sur le site TOTAL est relayée par la sirène GONTERO activée par l'agent de bascule.
3. Seul le chef de carrière peut lever l'interdiction de circulation sur le site après le retentissement de la sirène de fin d'alerte.
4. Seul le chef de carrière peut ordonner à l'agent de bascule de rouvrir le portail de la carrière.

D. GESTION D'UN INCIDENT OU ACCIDENT SUR LA CARRIERE PENDANT UNE ALERTE GAZ TOTAL

Pendant la phase mise en sécurité du personnel, un incident ou un accident peut survenir. Le chef de carrière accompagné d'un salarié Sauveteur Secouriste du Travail, tous deux équipés d'ARI, doivent se rendre sur le lieu de l'incident et constater rapidement les dégâts matériels et dégager et mettre en sécurité les éventuels blessés. Ils prennent avec eux des masques de fuite en réserve dans le bureau du chef de carrière pour les éventuels blessés.

1. Le personnel de carrière ou autre prévient le chef de carrière de l'incident en cours.
2. Le chef de carrière accompagné d'un salarié Sauveteur Secouriste du Travail, tous deux équipés de ARI, se rend sur le lieu de l'incident afin de constater les dégâts matériels.
3. En cas de présence d'éventuels blessés, le chef de carrière et le Sauveteur Secouriste du Travail, leur mettent sur le visage un masque de fuite et les mettent en sécurité dans le point de rassemblement et de confinement le plus proche.
4. Du point de rassemblement, le chef de carrière prévient les services de secours ainsi que le PCEx (au 04 42 78 50 95) de la raffinerie de Provence TOTAL afin de coordonner les secours (interne ou externe) et l'intervention.
5. Le Sauveteur Secouriste du Travail met en sécurité le ou les blessés et donne les premiers soins.



11. CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE TOTAL : ALERTE FEU ou EXPLOSION

A. ALERTE SUR LA CARRIERE ET FERMETURE DU SITE

1. Le Poste de Commandement Exploitant (PCEEx) de la Raffinerie TOTAL confirme l'alerte dans les plus brefs délais:

- A. au chef de carrière (**Portable: 06 83 83 59 32** et Fixe : 04 42 81 27 01)
- B. à l'agent de bascule (**Fixe: 04 42 07 04 20**, Portable : 06 83 83 59 19)

Les numéros prioritaires à contacter en **A et B** sont les premiers nommés

2. L'agent de bascule ferme immédiatement, de son poste de travail, le portail coté sortie carrière.

Simultanément :

L'agent de bascule prévient le Chef de Carrière et la Direction Technique de l'alerte en cours sur la Raffinerie TOTAL.

3. L'agent de bascule laisse le portail coté entrée carrière ouvert pendant 3 minutes afin de faire rentrer les éventuels camions encore présents dans l'avenue Emile MIGUET direction carrière. Au bout de ces 3 minutes, il ferme le portail coté entrée carrière toujours de son poste de travail.

Le personnel CARRIERES GONTERO, Intérimaires et Entreprises Extérieures continue leur activité pendant l'alerte FEU.

Seuls les transporteurs ont l'interdiction de sortir du site et doivent rester dans leur cabine de camions.

En cas d'une explosion sur la raffinerie de Provence TOTAL, le chef de carrière vérifie qu'il n'y ait aucun blessé sur la carrière.

Pendant une alerte FEU ou après une EXPLOSION, le chef de carrière reste en vigilance accrue Car une alerte GAZ est fortement possible.

B. FIN DE L'ALERTE / RETOUR AU TRAVAIL

1. Lorsque la sirène de fin d'alerte retentit sur le site TOTAL, le chef de carrière téléphone au Poste de Commandement Exploitant (PCEEx) au 04 42 78 50 95 afin se renseigner si l'alerte est belle et bien terminée et que la situation est revenue à la normale.
2. L'information de FIN D'ALERTE sur le site TOTAL est relayée par la sirène GONTERO activée par l'agent de bascule.
3. Seul le chef de carrière peut lever l'interdiction de circulation des transporteurs sur le site après le retentissement de la sirène de fin d'alerte.
4. Seul le chef de carrière peut ordonner à l'agent de bascule de rouvrir le portail de la carrière.



12. RENCONTRE CARRIERES GONTERO / TOTAL :

Une réunion annuelle est organisée entre la direction technique de CARRIERES GONTERO et le service Sécurité de la Raffinerie de Provence TOTAL afin de mettre à jour notre Plan d'Organisation Interne.

De plus, des exercices de sécurité, mise en situation d'alerte GAZ ou FEU, sont régulièrement organisés par le service Sécurité de la Raffinerie de Provence TOTAL.

Tout le personnel CARRIERES GONTERO, les intervenants extérieurs à la carrière et les transporteurs prennent part à ces exercices en respectant les consignes prescrites dans ce Plan d'Organisation Interne.

Après chaque exercice de sécurité sur le site CARRIERES GONTERO, un débriefing est réalisé par la Direction Technique et le chef de carrière.

Un compte rendu de l'exercice est rédigé et transmis par la Direction Technique CARRIERES GONTERO au service Sécurité de la Raffinerie de Provence TOTAL.